

Le patrimoine bâti

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur exceptionnelle
- Grande propriété à caractère institutionnel
- Secteur de valeur intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Conformément à l'objectif du présent chapitre, les bâtiments identifiés dans la liste « Les édifices scolaires » feront l'objet d'un exercice de caractérisation qui sera réalisé en vue d'établir, pour ces derniers, des mesures de protection particulières.

Les édifices scolaires

- 6341, 6^e Avenue (angle Beaubien)
(École Louis-Hébert)
- 6855, 16^e Avenue
(École Sainte-Bernadette-Soubirous)
- 6433-6455, 27^e Avenue
(École Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney)
- 5955, 41^e Avenue
(École Notre-Dame-du-Foyer)
- 6972, avenue Christophe-Colomb
(École Saint-Arsène)
- 3535, boulevard Rosemont
(Collège Jean-Eudes)
- 2919, rue De Bellechasse
(Collège Saint-Ignace)
- 4315, rue Beaubien Est
(École alternative Rose-des-Vents)
- 5709, rue Boyer
(Ancienne école Lemoyne)
- 5927, rue Boyer
(École Charles-Bruneau)
- 6017, rue Cartier
(École Madeleine-de-Verchères)
- 3981, rue Masson
(École du Sacré-Cœur-de-Jésus –
Madeleine-d'Ailleboust)
- 5555, rue Sherbrooke Est
(École Marguerite-de-La Jemmerais)
- 2868, rue Dandurand
(École Saint-Jean-de-Brébeuf)

Les édifices publics

- 6490, 30^e avenue
(Caserne de pompier no 50)
- 700, boulevard Rosemont
(Édifice Rosemont)
- 3165, rue Rachel Est
(Ancien poste de pompiers)
- 7041, rue Saint-Dominique
(Poste d'incendie No 31 – édifice Shamrock)
- 7075, rue Saint-Hubert
(Bain Saint-Denis)
- 2111, rue Saint-Zotique
(Poste d'incendie No 47)
- 3737, rue Sherbrooke Est
(Édifice de la Commission scolaire de Montréal)
- 6505, rue Saint-Hubert
(Théâtre Plaza)

Les habitations

- 6450, 38^e avenue
(Maison Longpré)
- 3542, boulevard Rosemont
(Maison Étienne David – presbytère
St. Brendan)
- 6655, boulevard Saint-Laurent
(Église Saint-Jean-de-la-Croix)*
- 3400, rue Beaubien Est
(Église Saint-Eugène)*
- 3957, rue Dandurand
(Résidence Dandurand)

Les édifices commerciaux

- 6500-6510, avenue De Lorimier
(Banque d'Épargne)
- 760, rue Saint-Zotique Est
(St. Alban Hall)
- 2831, rue Masson
(Banque de Montréal)
- 3131, rue Sherbrooke Est
(Croix-Rouge)

Les édifices industriels

- 6300-6306, avenue Du Parc
(Ronalds Company Ltd.)
- 6520, avenue Du Parc
- 6540-6550, avenue Du Parc
- 2, rue De Bellechasse
(L. Villeneuve & Cie)
- 200-300, rue De Bellechasse
(Ancien édifice de la Coca-Cola)
- 305, rue De Bellechasse
(Catelli Ltée)
- 1440-1520, rue Des Carrières
(Ateliers municipaux – anciennes écuries)
- 2275, rue Holt
(Bâtiment industriel recyclé – BNQ)
- 5509, rue D'Iberville
(Romark Building)
- 5455, rue D'Iberville
(H. M. Steinberg Building)
- 2925, rue Rachel Est
(Locoshop Angus)
- 1250, rue Des Carrières
(ancien incinérateur)

*Église transformée de façon significative pour accueillir de nouveaux usages.

Bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteurs de valeur exceptionnelle Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

La liste suivante identifie les bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural situés à l'extérieur des secteurs de valeur exceptionnelle et des grandes propriétés à caractère institutionnel de l'arrondissement (voir carte précédente).

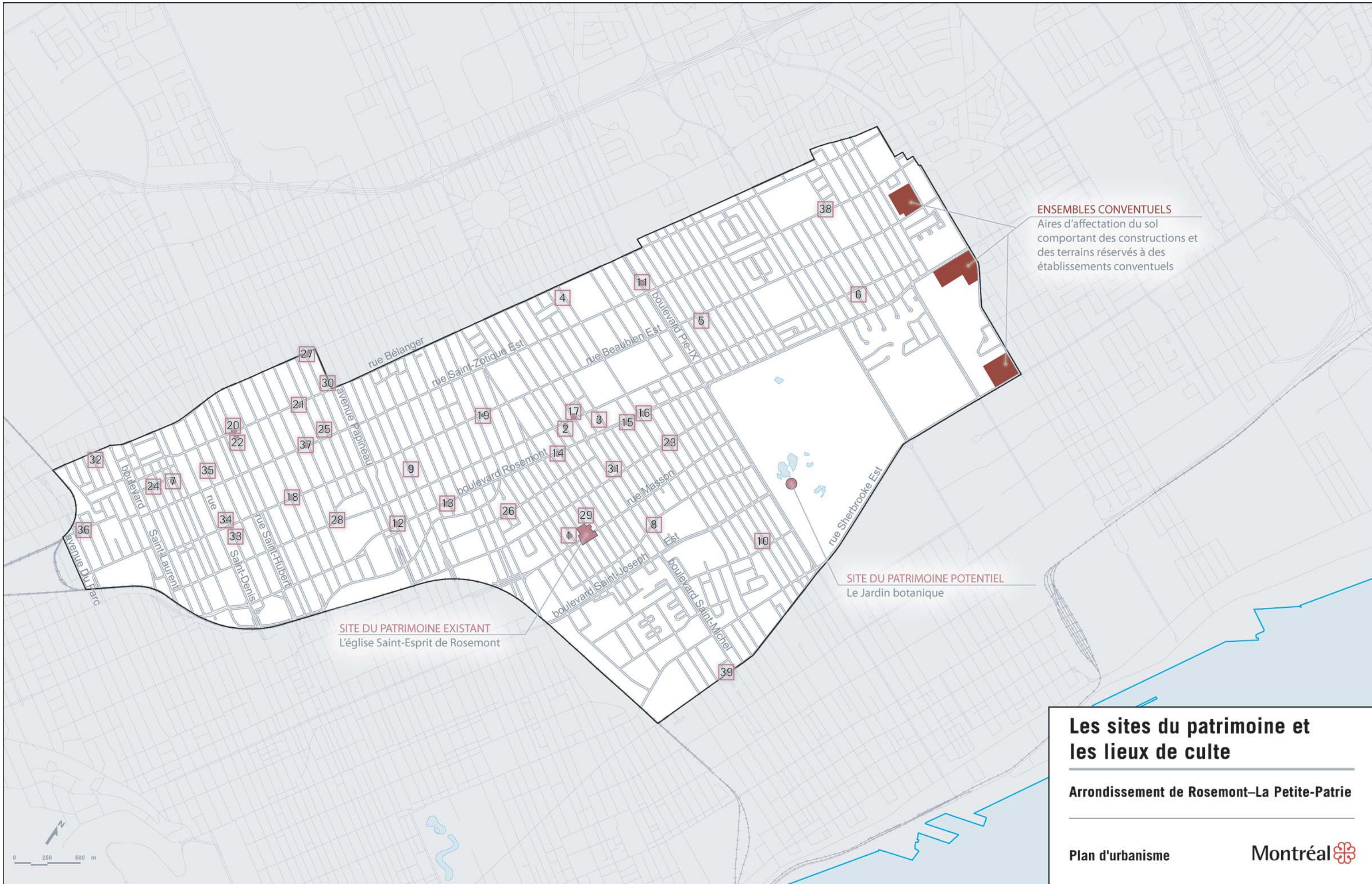
La liste identifie également l'ensemble des lieux de culte d'intérêt patrimonial de l'arrondissement. Tel qu'indiqué au tableau de la page 44, ces lieux de culte sont couverts par la catégorie d'affectation du sol « Couvent, monastère et lieu de culte ».

Conformément à l'objectif 15 de la partie I du Plan d'urbanisme, les bâtiments identifiés dans la liste suivante et l'ensemble de ceux situés dans les secteurs de valeur exceptionnelle ou dans les grandes propriétés à caractère institutionnel doivent faire l'objet d'un contrôle serré quant aux travaux de construction, de rénovation et de démolition, par les outils réglementaires appropriés, notamment les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA).

Tel que mentionné à l'objectif 5 du présent chapitre, un plan de sauvegarde des lieux de culte sera mis sur pied. Celui-ci établira une liste d'immeubles significatifs. D'ici la mise en place de ce plan, aucune autorisation pour la transformation ou la réaffectation de ces immeubles ne sera accordée.

Les lieux de culte

- | | | | | | |
|----|---|----|---|----|---|
| 1 | 5450, 4 ^e Avenue
(Église Adventiste Beer-Sheba/Rosemont Central United) | 15 | 3542, boulevard Rosemont
(Église St. Brendan) | 29 | 2851, rue Masson
(Église Saint-Esprit de Rosemont) |
| 2 | 6175-6185, 10 ^e Avenue
(Église de l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie) | 16 | 3690, boulevard Rosemont
(Église presbytérienne Saint-Luc/Kydd Memorial) | 30 | 6980, rue Papineau
(Italian Church of the Redeemer) |
| 3 | 6000, 13 ^e Avenue
(Église Rosemont Bible) | 17 | 6255, boulevard Saint-Michel
(Cathédrale orthodoxe ukrainienne Sainte-Sophie) | 31 | 5600, 12 ^e avenue
(Église Sainte-Bibianne) |
| 4 | 6900, 16 ^e Avenue
(Église Sainte-Bernadette-Soubirous) | 18 | 1215, rue Beaubien Est
(Église Saint-Ambroise) | 32 | 7161, rue Saint-Urbain
(Temple Caodaïque de Montréal) |
| 5 | 6421, 25 ^e Avenue
(Église Saint-Jean-Vianney) | 19 | 2600-2602, rue Beaubien Est
(Église Saint-Marc) | 33 | 6365, rue De Saint-Vallier
(Chapelle de la Résidence Morin – Petites Franciscaines de Marie) |
| 6 | 5999, 40 ^e Avenue
(Église Notre-Dame-du-Foyer) | 20 | 1015, rue Bélanger
(Église Saint-Arsène) | 34 | 6500, rue De Saint-Vallier
(Église Saint-Édouard) |
| 7 | 6800, avenue Henri-Julien
(Église Notre-Dame-de-la-Défense) | 21 | 1420, rue Bélanger
(Communauté Saints-Martyrs du Vietnam) | 35 | 6775, rue De Saint-Vallier
(Centre évangélique Église du Nazaréen/Amherst Park Congregational) |
| 8 | 3330, avenue Laurier Est
(Église Holy Cross) | 22 | 6895, rue Boyer
(Chapelle de la Résidence des Sœurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie) | 36 | 250, rue Saint-Zotique Ouest
(Ministère de la Foi en Jésus-Christ/Livingstone Presbyterian Church) |
| 9 | 6341, avenue De Lorimier
(St. Cuthbert, St. Hilda and St. Luke Church) | 23 | 3730, rue Dandurand
(Église Saint-François-Solano) | 37 | 1349, rue Saint-Zotique Est
(Église évangélique baptiste Maranatha) |
| 10 | 4550, avenue D'Orléans
(Église Saint-Albert-Le-Grand) | 24 | 166, rue Dante
(Église Saint-Joseph) | 38 | 5205, rue Saint-Zotique Est
(Église Saint-Bonaventure) |
| 11 | 6735, boulevard Pie-IX
(Église communautaire de l'Armée du Salut) | 25 | 6724, rue Fabre
(Église Italian Pentecostal Christian) | 39 | 3333, rue Sherbrooke Est
(Église Saint-Émile) |
| 12 | 1871, boulevard Rosemont
(Église Saint-Jean-Berchmans) | 26 | 2555, rue Holt
(Église Sainte-Gemma) | | |
| 13 | 2246, boulevard Rosemont
(Église ukrainienne orthodoxe Sainte-Marie-la-Protectrice) | 27 | 1700, rue Jean-Talon Est
(Église Notre-Dame-de-la-Consolata) | | |
| 14 | 3050, boulevard Rosemont
(Église Trinity United) | 28 | 6240, rue De Lanaudière
(Chapelle Saint-Antoine) | | |



ENSEMBLES CONVENTUELS
 Aires d'affectation du sol
 comportant des constructions et
 des terrains réservés à des
 établissements conventuels

SITE DU PATRIMOINE POTENTIEL
 Le Jardin botanique

SITE DU PATRIMOINE EXISTANT
 L'église Saint-Esprit de Rosemont

**Les sites du patrimoine et
 les lieux de culte**

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Plan d'urbanisme



0 250 500 m